

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 9 Avril 2018

~~~~~

**Date de la convocation : 30 mars 2018**

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de CAUGE, se sont réunis en la salle du conseil de la mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MAILLARD, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Marie MAILLARD, Jean-Claude GIRARDON, Sylvia GOUPIL François NAY, Patrick TENOT, Laurent SINOIR, Didier MARTIN, Guillaume BOUCHARD-LASALLE Alexandra BEAUCOUSIN, Jacqueline COUSSENS, Pascale FIASSE, Jean-Damascène UWAMUNGU, Christophe KANINKA, Laurent BARBIER.

Absent excusé : Laurent DARDE.

Le Maire tient à remercier chaleureusement les membres de la commission « information », les membres non élus, et tous ceux qui ont œuvré pour la publication du contact 2018.

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil que soit rajouté à l'ordre du jour la cession du terrain TERRYN. Les Membres du Conseil à l'unanimité donnent leur accord.

### ■ **Compte-rendu de la séance du 26 février 2018**

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 février 2018 adressé par courrier.

### ■ **Vote des subventions :**

Sur la proposition du Maire et après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

|                                        |         |
|----------------------------------------|---------|
| ➤ Association d'Intérêt Communal ..... | 500 €   |
| ➤ A.C.P.E .....                        | 2 500 € |
| ➤ Tennis Club .....                    | 100 €   |
| ➤ Coopérative Scolaire .....           | 100 €   |
| ➤ La prévention Routière .....         | 65 €    |
| ➤ Comité des Fêtes.....                | 2 030 € |
| ➤ Amicale des Sapeurs-Pompiers.....    | 700 €   |
| ➤ Club Caugé Loisirs .....             | 700 €   |

### ■ **vote des taxes :**

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la proposition de Monsieur le Maire de n'apporter aucune modification aux taux, et fixent le produit à attendre à 268 536 €, soit :

- 13,91 % au titre de la taxe d'habitation
- 23,74 % au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 67,50 % au titre de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

### ■ **Vote du Budget :**

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et vote à l'unanimité :

Arrêtent le budget primitif 2018, pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à la somme de 740 833,93 €, et en section d'investissement en dépenses à la somme de 420 964,81 € et en recettes à la somme de 461 108,92 €.

■ *Mille-Club - reconversion en halle ouverte : attribution des lots (annulation DM 2018-12) :*

Monsieur le Maire expose,

La Commune de CAUGE, a décidé d'engager la transformation du Mille Clubs en halle ouverte sur l'extérieur.

Suite à la finalisation du dossier de consultation d'entreprises pour l'ensemble des travaux par la maîtrise d'œuvre, INFRATEC, SENOVEA Développement a lancé le 26 octobre 2017 une procédure adaptée, conformément à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, avec une dévolution en dix lots séparés.

Le coût des travaux avait été estimé par la maîtrise d'œuvre à 201 712, 00 € HT.

Suite à la séance d'ouverture des plis du 28 novembre 2017, les offres des 10 lots ont été jugés acceptables.

Lors de la présentation du rapport d'analyse de l'ensemble des offres et de la séance d'attribution du 26 février 2018, Monsieur le Maire a décidé de valider le classement des 10 entreprises proposées par la maîtrise d'œuvre (voir tableau joint).

Le coût total des travaux pour l'ensemble des 10 lots est arrêté à 203 941, 29 € HT.

En conséquence, le coût d'objectif prévisionnel de cette opération est donc arrêté à 275 535,29 € HT, soit 330 642,35 € TTC.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le choix et le montants des marchés des 10 entreprises retenues pour les travaux ;

**APPROUVE** le coût total des travaux pour l'ensemble des 10 lots arrêté à 203 941, 29 € HT;

**APPROUVE** le coût d'objectif prévisionnel de cette opération arrêté à 275 535,29 € HT, soit 330 642,35 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de Légalité, en application de l'article 3 de la loi du 2 Mars 1982.

■ *Mille-club - avenant n° 1 pour le maître d'œuvre :*

Monsieur le Maire expose,

La Commune de CAUGE, a décidé d'engager la transformation du Mille Clubs en halle ouverte sur l'extérieur.

Le montant total des travaux de restructuration a été estimé à 201 712, 00 € HT.

Le coût total des travaux suite aux résultats de l'Appel d'offres est désormais arrêté à 203 941, 29 € HT.